

Urgence dépannage électricité : 05 90 87 50 30

Nous contacter, accéder et gérer son contrat (24h/24, 7j/7)

Par internet : www.edf.fr rubrique « Mon Espace Client »

Depuis votre mobile : Application EDF DOM & Corse

Autres contacts

Par téléphone : 05 90 91 76 00 (coût d'un appel local)

du lundi au vendredi de 7h30 à 13h45

Par courrier : EDF Agence Clientèle

rue Euvremont Gêne - BP 85 - 97153 Pointe à Pitre

M VALENTIN PIERRE FAURE
APP 97+COSTA CARAIBES
BAIE ORIENTALE
97150 ST MARTIN

Vos références :

- pour tout contact : **26100000061489**
- pour tout paiement : 261 0 0000537525 0017048502

contrat n° 482760

client titulaire	M Valentin Pierre FAURE
co-titulaire	Mme Manon BIZE
espace de livraison	APP 97+COSTA CARAIBES BAIE ORIENTALE ST MARTIN
offre	tarif bleu
service	base
puissance souscrite	9 kVA
réglage de la protection	45 A
type de compteur	AMM
services optionnels	e.quilibre e-facture

historique de consommation

Les valeurs estimées sont présentées en italique.

kWh	nov 21	nov 22	juil 23	sept 23	nov 23	janv 24
base	3 830	4 145	3 560	714	698	845

facture n° 17048502E du 22/01/2024

électricité du 15/11/2023 au 15/01/2024 : 845 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	184,83 €
autres taxes	39,83 €
total TTC	224,66 €

Ce montant sera prélevé à partir du 06/02/2024

Date approximative du prochain relevé 16/02/2024
Date approximative de la prochaine facture ... 23/03/2024

rappel de vos coordonnées bancaires

Conformément à votre demande, l'opération sera réalisée sur le compte dont vous nous avez communiqué les coordonnées.

Nom du titulaire : **M MME FAURE BIZE**

IBAN (RIB International) : **FR76 1010 7006 04XX XXXX XXXX X77**

BIC : **BREDFRPPXXX**



part fixe					€ / an	montant en €
abonnement du 18 janvier 2024 au 17 mars 2024 (puissance souscrite de 9 kVA - 2 mois)					152,28	25,38
part variable					c€ / kWh	montant en €
postes tarifaires	anciens index en italique si estimés	nouveaux index en italique si estimés	coefficients de lecture	consommations (kWh)		
du 15/11/2023 au 15/01/2024				compteur n° 031886006174		
consommations	17 635	18 480	1	845	18,87	159,45
total HT						184,83
Taxes et contributions					assiette	taux
Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité (TCCFE)				845	0,009 € / kWh	7,61
Contribution au Service Public de l'Électricité (CSPE)				845	0,0225 € / kWh	19,01
Contribution Tarifaire d'Acheminement électricité (CTA)				20,83	21,93 %	4,57
Octroi de mer régional				208,41	0,00 %	0,00
Taxe Générale sur le Chiffre d'Affaires (TGCA)				216,02	4,00 %	8,64
Octroi de mer				208,41	0,00 %	0,00
total TTC						224,66

communication

Pour l'envoi de vos chèques énergie : EDF TSA 81401 - 87014 LIMOGES Cedex 1

- part acheminement HT: 57,76 €
- taxes locales (départementale, communale, territoriale) : TGCA: n° d'identification 169444 (en application de l'article 250 du code général des impôts de la collectivité de Saint-Martin)
- cspe (contribution aux charges du service public de l'électricité) : 0,0225 euros/kWh au 01/01/2016
- cta (contribution tarifaire d'acheminement) : 21,93 % de la part acheminement de l'abonnement
- octroi de mer : s'applique sur le montant HT de la facture (prime fixe, consommation, CSPE et CTA).
- octroi de mer régional : s'applique sur le montant HT de la facture (prime fixe, consommation, CSPE et CTA).

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie sur www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics ou par téléphone au 0 800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Tarifs et prix en vigueur disponibles sur www.edf.fr. Votre facture fait l'objet d'un tarif réglementé (document à conserver 5 ans). Une facture estimative est établie à partir des historiques de consommation selon 2 types de situation: prise en compte de l'historique réel si 2 relevés de compteur sur une période d'une année ont été enregistrés ou historique moyen de l'offre-service en cas d'absence de relevé.

En cas de litige lié à l'exécution de votre contrat, vous pouvez contacter le Service Consommateurs d'EDF Guadeloupe par courriel à edf-guadeloupe-serviceconsommateurs@edf.fr, ou par courrier à EDF Guadeloupe Service Consommateurs BP 85 97153 Pointe à Pitre CEDEX. Si votre réclamation auprès du Service Consommateurs n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur EDF, par courrier à Médiateur EDF - TSA 50026 - 75804 Paris CEDEX 08 ou en ligne sur mediateur.edf.fr. Vous pouvez également saisir le Médiateur National de l'Energie sur www.energie-mediateur.fr ou par courrier à Médiateur National de l'Energie - Libre réponse n°59252 - 75443 Paris CEDEX 09.

Les tarifs ont évolué au 1er août 2023. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet www.edf.fr